

mens de manuscrits et de typographie pourrait avoir lieu bientôt, dans notre grande Bibliothèque. La Commission des Bibliothèques et des Archives l'a demandée avec instance à l'autorité supérieure, car une somme de 44,000 francs a été votée à cet effet par la Commission municipale. M. le conservateur s'associera sans doute avec empressement à cette installation.

Outre cette exhibition dans la grande salle, on pourrait aussi en faire une seconde supplémentaire dans la galerie *Villeroi*, si bien disposée, par son toit vitré, pour ces sortes d'expositions.

Lorsqu'on aurait disposé, ainsi que je viens de le dire, dans la grande salle, ces *étagères doubles* et les *vitrides*, une quantité très-considérable des ouvrages relégués dans les greniers obscurs, appelés singulièrement les Dépôts, pourraient y être installés en plein jour et en pleine lumière, et on n'aurait plus la crainte journellement de les voir incendier par des étincelles échappées des cheminées du collège. Toutefois, il en resterait beaucoup à caser ; mais leur casement ne présenterait aucune difficulté non plus. A la suite du cabinet de lecture, placé au nord de la grande salle, se trouvent deux logements complets de concierges ou d'employés, dont les chambres donnent sur une cour intérieure du Lycée ce qui est un grand inconvénient. Ce n'est sans doute que par un abus, ignoré de l'autorité supérieure, que ces locaux ont été affectés à cette destination. Il s'agirait donc de reprendre ces locaux, d'en faire une *seule* salle, avec le salon de lecture actuel, qui est trop *exigu*. Cette nouvelle salle, éclairé par un ciel ouvert *bien disposé*, pourrait recevoir aussi des milliers de volumes, aujourd'hui relégués dans les Dépôts. Ce serait surtout le cas d'y placer la bibliothèque de la Société d'agriculture, cachée actuelle-